

Utilisation des colonnes

► Ces colonnes sont en libre accès dans un premier temps.

► Puis, dans les semaines à venir, **une carte sera nécessaire pour leur ouverture** (la même que pour les déchèteries), afin de mesurer votre production de déchets, dans le cadre de la Tarification Incitative (voir courrier joint).

> Si vous ne possédez pas de carte d'accès aux déchèteries, le SBA vous en fera parvenir une très prochainement, avant l'informatisation des colonnes.

► Parallèlement, les poubelles du secteur concerné seront retirées.

> Un courrier vous informera des dates de retrait des poubelles.

Mode d'emploi



Pour tout problème d'utilisation :
04 73 647 444



Les colonnes à verre et gros cartons restent en accès libre.



1 Placez votre carte d'accès devant le lecteur pour identification.



2 Laissez votre carte quelques secondes, jusqu'à voir apparaître une lumière bleue et la mention «OK».



3 Vous pouvez ouvrir la colonne.



4 Déposez vos ordures ménagères avec des sacs de 30 litres* uniquement.



4 Déposez vos emballages recyclables en vrac, 30 litres* par apport (pas de sac).



5 Refermez la colonne.

*Pour information, les colonnes situées dans les déchèteries ont une capacité de 90 litres.



INFORMATION Centre-ville de Volvic

La collecte des déchets évolue dans votre quartier

Madame, Monsieur,

La collecte des déchets ménagers en centre-ville est particulièrement sensible à mettre en oeuvre. En effet, la présence de nombreux bacs roulants sur la voie publique génère souvent des nuisances pour les habitants. La commune de Volvic est dans cette situation.

Pour mieux respecter votre cadre de vie, le SBA, en collaboration avec vos élus, a installé des **Points d'Apport Volontaire (colonnes enterrées)** pour la collecte de vos déchets ménagers. Ceux-ci sont également implantés dans le cadre de la Tarification Incitative.

Ces colonnes enterrées remplacent les bacs individuels et collectifs dans le centre-ville. Les colonnes grises sont destinées aux ordures ménagères, les colonnes jaunes aux emballages recyclables (sauf le verre).

Ces colonnes sont situées :

- Rue des Batignolles
- Rue du Mas
- Rue des Vignes
- Rue du Cratère
- Place de la Croix du Guet
- Grande Rue (Pigeonnier)
- Grande Rue (Château Brosson)
- Place Macheboeuf
- Rue de la Mairie (proximité office de tourisme)
- Rue de la Libération (proximité place de la Résistance)
- Place du Bicentenaire
- Route de Marsat (proximité gymnase/pompiers)
- Château de Tournöel



► Vous avez accès à l'ensemble des colonnes.

► Des colonnes enterrées pour le verre sont également à votre disposition route de Marsat, rue des Batignolles et Place de la Croix du Guet, ainsi que pour les gros cartons, Grande Rue (Château Brosson), route de Marsat et rue de la Libération.

Emballages recyclables



papiers, journaux, magazines, cartons, briques alimentaires...



pots en plastique



boîtes et emballages métalliques...



barquettes en plastique, en polystyrène, blisters et boîtes en plastique



bouteilles et flacons en plastique...

En vrac dans la colonne à emballages recyclables (30 litres par apport)

Le verre doit être déposé dans les colonnes habituelles (qui resteront en accès libre)

en vrac (pas de sac)

Un sac de pré-collecte est fourni avec cette brochure pour vous permettre de déposer vos emballages recyclables.

Ordures ménagères



films, sachets et sacs plastique, gobelets et couverts plastique



papiers et cartons gras et souillés, papiers spéciaux (calque, carbone...)



vaisselle, porcelaine, faïence, (en petite quantité sinon je les porte à la déchèterie)



couches-culottes et articles d'hygiène souillés



ampoules à filaments (uniquement)

Dans des sacs bien fermés puis dans la colonne à ordures ménagères (sacs de 30 litres uniquement)

Info Tri
04 73 647 444
www.sba63.fr

?



sacs de 30 litres max